



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies rares

Question écrite n° 102502

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation de milliers de personnes atteintes de cystite interstitielle ou syndrome de la vessie douloureuse. Cette maladie, souvent confondue avec la cystite commune, n'est pas une infection mais une inflammation des parois de la vessie générant d'intenses douleurs pelviennes ainsi que des mictions fréquentes et urgentes, de jour comme de nuit. La cystite interstitielle touche en grande majorité des femmes (90 %), est particulièrement invalidante et a un impact sur le quotidien des malades tant sur les plans physiologique, psychologique que social et professionnel. Le diagnostic est souvent posé très tardivement après les premiers symptômes et les malades cherchent à obtenir une prise en charge médicale et sociale adéquate ainsi que la reconnaissance de leur invalidité. C'est pourquoi ces personnes souhaiteraient l'inscription de cette maladie dans les programmes officiels de médecines, sa reconnaissance comme pathologie invalidante ainsi la reconnaissance par les MDPH du handicap à la hauteur de sa sévérité et de ses conséquences, la création dans chaque région de centre de prise en charge médicale et de traitement, une implication accrue des laboratoires publics de recherche fondamentale, et un financement national et international de la recherche à la hauteur du défi de santé publique que représente la cystite interstitielle. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer ses intentions sur ces différents points.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102502

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 867

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)